



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Diversité  
des expressions  
culturelles

# 9 IGC

CE/15/9.IGC/INF.6a  
Paris, 20 novembre 2015  
Original : français

## COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Neuvième session ordinaire  
Paris, Siège de l'UNESCO  
14 - 16 décembre 2015

### Résumé de la session d'échanges

La diversité des expressions culturelles à l'ère numérique

9 juin 2015  
Siège de l'UNESCO, Paris

## SESSION D'ÉCHANGES

### La diversité des expressions culturelles à l'ère numérique

Siège de l'UNESCO, Paris  
9 juin 2015

Ouvrant la session d'échanges, le Sous-directeur général pour la culture, **Monsieur Alfredo Pérez de Armiñán**, souhaite la bienvenue aux participants réunis à l'occasion de cette session consacrée à la diversité des expressions culturelles à l'ère numérique dans le contexte de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Il mentionne que deux panels s'interrogeront à tour de rôle, d'abord sur l'impact du numérique pour les politiques culturelles et leur rôle d'assurer l'accès. Le second sur la manière de mieux stimuler la créativité et la participation de la société civile avec l'aide des nouvelles technologies.

***Les politiques culturelles à l'ère du numérique: comment assurer l'accès aux diverses expressions culturelles et au développement durable des petites et moyennes entreprises qui œuvrent dans les industries créatives?***

**La modératrice, Françoise Benhamou**, souligne d'abord que le rôle des nouvelles technologies est essentiel pour la culture. Cette transformation est une véritable révolution industrielle et cognitive. Elle prend pour exemples la nécessité de faire évoluer les modèles économiques de façon drastique, la question de la monétisation des usages, la désintermédiation qui bousculent les modèles antérieurs (relations auteur-lecteur, relation éditeur-libraire). Cela constitue des menaces et des difficultés à affronter. Toutefois, elle considère que le numérique représente aussi des promesses, notamment la croissance de l'accès (sous réserve de la disponibilité des infrastructures), la circulation des œuvres et des idées, la démocratisation culturelle, l'entrée plus aisée dans les industries culturelles pour les petites structures (en raison de la diminution des coûts de distribution), l'accélération des avancées de la recherche, la hausse de la durée de vie des œuvres et même une deuxième vie pour les œuvres.

La première question concerne l'accès dans le contexte de la Convention. Elle demande à G. Dupont de s'exprimer sur le fait que la donne ait complètement changé sur les infrastructures, la question de la connectivité, de la téléphonie et des réseaux.

**Le représentant de l'Union internationale des télécommunications (UIT), George Dupont** fait un rappel sur ce qu'est l'UIT, notamment une institution spécialisée des Nations Unies qui s'occupe des télécommunications et dont le siège est à Genève. Elle attribue des fréquences, elle élabore des normes au niveau international pour que chacun puisse se connecter, elle assure la connexion des réseaux Internet et s'efforce d'implanter des facilités où c'est possible pour que les gens les plus démunis puissent avoir accès à ces outils. Il mentionne que l'on compte aujourd'hui plus de 7 milliards d'utilisateurs de téléphones mobiles, ce qui représente le même nombre que la population mondiale. Il ajoute que 3.2 milliards de personnes sont connectés à Internet, dont 2 milliards dans les pays en développement. Il indique que le taux de pénétration des technologies a été multiplié par sept depuis les années 2000. Il note que ces chiffres sont révélateurs. Il reste encore beaucoup à faire et l'UIT s'y efforce par des accords entre agences, dit-il. Depuis 1982, l'UIT a un accord de coopération avec l'UNESCO, notamment dans ces domaines. Il rappelle que le Sommet mondial de la société d'information réunit la semaine précédente à Genève, a encore insisté sur le fait que la diversité culturelle doit être un élément important pour le développement durable ou pour l'économie sociale.

**La modératrice** demande à Guy Berger si la fracture numérique reste encore très présente aujourd'hui à l'intérieur des pays et entre les pays.

**Le Directeur de la division de la liberté d'expression et du développement des médias à l'UNESCO, Guy Berger**, mentionne qu'il est important de savoir si l'on parle de fracture numérique, de fracture de l'information, ou de fracture du savoir/des connaissances. Au cours des dernières années, l'UNESCO a exploré un concept très intéressant du point de vue de la diversité des expressions culturelles et du point de vue de la fracture qui existe dans ce domaine. C'est ce qu'on appelle l'universalité d'Internet. L'UNESCO s'efforce véritablement d'être universel. Il aborde les quatre principes identifiés découlant de décisions prises par les organes directeurs. Ce sont les D – O – A – M (Droits, Ouverture, Accessibilité, multiples acteurs) qui correspondent aux quatre principes de l'universalité d'Internet. Il note qu'il est intéressant d'analyser la question sous cet angle, car il n'y a pas qu'un problème technique ou d'information qui se pose, mais c'est surtout une question de savoir, de connaissances. C'est un modèle simple, mais aussi extrêmement fort puisqu'il permet de voir toutes les nuances que pose la diversité des expressions culturelles.

**La modératrice** appuie ce point de vue en ajoutant qu'il ne suffit pas d'avoir la technologie, mais qu'il faut surtout savoir s'en servir. C'est la question de l'alphabétisation numérique, la question des usages. Elle demande à l'éditeur s'il a le sentiment que l'alphabétisation numérique progresse. Les usagers sont-ils de plus en plus au fait de ce qu'est Internet, capables de se l'approprier de façon vertueuse ?

**Octavio Kulesz, éditeur numérique et chercheur de l'Argentine**, mentionne que concernant la question de l'accès, le sujet de l'alphabétisation numérique est déterminant. L'alphabétisation doit aller de pair avec les avancées de l'infrastructure. Il mentionne qu'il y a encore des problèmes d'équipement en infrastructures, car la connectivité est plus faible dans le Sud et la vitesse de connexion est très basse. Toutefois, il y a deux milliards de personnes dans le Sud qui sont déjà connectés grâce à la téléphonie mobile, et donc un nombre absolu d'utilisateurs qu'il faut prendre en considération. Cela implique un véritable changement de paradigme et pose le problème de l'alphabétisation au numérique. En tant qu'éditeur du Sud, il constate qu'il y a beaucoup de projets concernant l'alphabétisation numérique chez des fondations comme Mozilla. Il s'agit d'éduquer les utilisateurs non seulement pour qu'ils puissent avoir accès, mais aussi pour qu'ils puissent créer. Il doit toujours y avoir une part de création, sinon l'utilisateur resterait très passif. O. Kulesz précise que l'alphabétisation au numérique, considérant les avancées de la technologie mobile, suppose de donner une autonomie à l'utilisateur non seulement pour consommer, mais aussi pour créer.

**G. Berger** mentionne que l'UNESCO offre un concept chapeau pour l'ensemble des alphabétisations qui intègrent la dimension numérique. Il y a également un degré de sensibilisation à la sécurité, à l'intimité des données et au caractère privé. Il ajoute que cela permet de favoriser l'accès, en incluant l'intégration de ces concepts. Il mentionne l'importance d'envisager l'alphabétisation de façon complète et combinée, un facteur clé de toute politique visant à promouvoir la diversité culturelle. Il souligne aussi l'importance d'autonomiser les gens pour qu'ils puissent se saisir des avantages qu'offre l'ère numérique. Les politiques peuvent faire beaucoup pour aider les « *startups* » en matière d'infrastructure et de contenu. Il mentionne qu'à l'époque, on essayait de promouvoir la diversité culturelle en imposant une réglementation aux médias publics et officiels. Aujourd'hui, la réglementation est beaucoup plus difficile, on ne peut plus rien imposer. C'est tout le changement de paradigme, le passage d'une politique à l'autre. Il se demande comment on peut sensibiliser et encourager les contenus locaux, régionaux et nationaux. Il conclut en disant que le numérique ouvre beaucoup de possibilités et qu'il faut expliquer aux gens qu'ils peuvent produire eux-mêmes ce contenu.

**La modératrice** précise que les initiatives concernant les bonnes pratiques peuvent venir d'organisations non gouvernementales, de l'UNESCO ou d'autres organisations. Elle aborde ensuite la question des enjeux et des opportunités pour la liberté d'expression que représente le numérique. Puis, elle souligne la question de la censure politique et des révolutions qui ont pu utiliser Internet comme moyen de diffusion des idées. Il peut aussi y avoir de la censure culturelle, de l'autocensure, du piratage, puis inversement, une extraordinaire diffusion des œuvres.

**G. Berger** explique que l'UNESCO a récemment publié une étude intitulée « Des clés pour la promotion de sociétés du savoir inclusives ». Il précise que cette étude entre dans les détails de cette question, ainsi que des enjeux de l'accessibilité du caractère privé et de la déontologie. Il définit la liberté d'expression comme le droit de publier de l'information et d'en recevoir. Dans l'espace numérique, il ne suffit pas de recevoir de l'information, il faut également en diffuser. Ce qui n'est pas interdit en termes de liberté d'expression est autorisé. Pour cela, il faut que ce soit inscrit dans les normes internationales. Il se désole du fait que l'on voit aujourd'hui de plus en plus de restrictions à la liberté d'expression à l'intérieur d'Internet. C'est ce qu'il considère comme la volonté de l'État de dominer un aspect d'Internet, ce qui finit par bloquer l'ensemble. Toute volonté d'outrepasser cette interdiction est vue comme une infraction très grave. Comme le précise la Convention, la diversité des expressions culturelles dépend de la liberté de cette expression culturelle. Au niveau numérique, c'est tout à fait pareil. Il invite l'auditoire à consulter un ouvrage intitulé « La sécurité numérique pour les journalistes », aussi utile pour les artistes. Il mentionne l'importance de savoir comment on peut s'exprimer librement, mais aussi en toute sécurité sur Internet.

La **modératrice** note que les géants de l'Internet soulèvent énormément de questions. Les pays essaient de mener des politiques et parfois avec de grandes difficultés puisqu'il faut une harmonisation au niveau des grandes aires géographiques pour répondre à la puissance qu'ils représentent aujourd'hui. Pour introduire cet enjeu, elle s'adresse à O. Kulesz.

**O. Kulesz** mentionne que le problème des géants du numérique est déterminant pour la diversité. Tout d'abord, il note le problème de la fiscalité. Il est beaucoup plus facile pour un géant d'Internet de payer peu d'impôts que pour une petite entreprise plus locale. Puis, il y a le problème de la concentration des marchés. Il souligne qu'Amazon pose de grands défis puisqu'elle concentre énormément de pouvoir et de moyens. Il fait référence à la théorie de la longue traîne d'Anderson et explique qu'en termes d'offre, le numérique permet d'accroître la diversité. Il y a une concentration accrue des acteurs de l'offre et de moins en moins d'acteurs qui puissent bénéficier de cette longue traîne. Puis, dans la chaîne des valeurs, ces grands joueurs sont mus par une même logique commerciale. Ils commencent par occuper un créneau dans la chaîne des valeurs : recherche en ligne, ventes au détail, matériaux, etc. Puis, ils occupent d'autres lieux et finissent dans une intégration verticale. Amazon occupe ainsi l'ensemble de la chaîne, ce qui veut dire que beaucoup d'acteurs finissent par être éjectés de cette même chaîne. Il ajoute que les algorithmes jouent un rôle déterminant pour l'offre. Sur quels critères nous offre-t-on des livres, des films, etc. Selon lui, c'est là que se joue l'enjeu de la diversité.

La **modératrice** se demande si la diversité de l'offre se traduit *in fine* par une diversité effective des consommations ou s'il y a de plus en plus de phénomènes de « *best-sellerisation* » ?

**G. Dupont** affirme que quelques milliards de personnes sont dépourvus de tout moyen de communication. Ils sont dans des zones rurales complètement dépourvues d'eau et de nourriture. Il indique que si l'on parle de sept milliards de téléphones, c'est aussi sept milliards potentiellement de créateurs de contenu. Il y a des approches qui sont beaucoup plus pragmatiques et d'intérêt. Il précise que nos enfants passent plus de temps à regarder leurs tablettes et leurs téléphones qu'ils en passent à l'école. C'est un autre problème qui doit être traité. Il faut revoir l'éducation pour laquelle l'UNESCO et l'UIT œuvrent en commun pour trouver un palliatif correct pour utiliser ces outils de la bonne manière.

La **modératrice** explique qu'on a parlé des géants, mais Internet permet aussi plus aisément à des petites entreprises culturelles d'entrer sur les marchés culturels aujourd'hui parce qu'il y a une barrière à lever qui est celle de la distribution des produits. Internet ce sont d'un côté les géants, mais c'est aussi la possibilité d'entrer sur ces marchés et d'occuper éventuellement ce qu'on appelle des marchés de niche, que ce soit dans le domaine de la musique, du cinéma, de la vidéo, du livre, etc.

**O. Kulesz** affirme que le numérique dans la réalité argentine a permis d'avoir accès à tout le marché latino-américain. Grâce au numérique, ils ont désormais une distribution internationale presque immédiate. Toutefois, plusieurs éditeurs, producteurs de musique et de cinéma n'ont pas les connaissances nécessaires pour faire le grand saut. Puis, il y a peu de lien entre les petits et moyens producteurs et le monde de l'Internet. Ils n'ont pas beaucoup de rapport avec les grands programmeurs de jeux vidéo et il n'y a pas beaucoup de recherche et de développement. Ainsi, il se demande comment faire pour les nouveaux supports. Il souligne l'existence de l'alliance internationale des éditeurs indépendants, un groupe de 400 éditeurs indépendants venus surtout du Sud et qui ont mis sur pied leur propre recherche et développement. Il ajoute que les réseaux de librairie, c'est beaucoup plus que des points de vente, c'est la circulation vivante et sociale de la culture. On ne saurait accepter qu'elle ferme. C'est un très grand risque induit par le numérique. Amazon est le principal traducteur de langue étrangère aux États-Unis. Amazon a 14 maisons d'édition qui lui sont propres. On peut savoir qui est l'auteur le plus demandé sur tel ou tel marché et on sait quoi traduire à ce moment-là. Il indique que les géants de l'Internet sont très positifs, mais il ne faut pas que tous les pouvoirs soient entre leurs mains. Il est bon que les données soient diffusées. Il se demande finalement ce qu'il pourrait se passer avec ce marché qui s'est mis en place en détruisant parfois d'autres petits marchés qui disparaissent à leur tour.

**La modératrice** se tourne vers la salle et demande s'il y a des questions.

**Le représentant de la Coalition française pour la diversité culturelle, Guillaume Prieur**, souligne qu'il faut redonner une véritable effectivité aux régulations, parce que la question de la diversité culturelle est encore plus importante à l'ère numérique. Il affirme que jusqu'à présent, les médias, en particulier en Europe, lorsqu'ils émettaient, devaient s'établir dans le pays et souvent demander une autorisation. Ensuite, ils devaient se soumettre aux règles de ce pays en matière de soutien et de financement de la création. Il ajoute qu'une concurrence se met en place par des opérateurs mondiaux, des multinationales qui vont souvent s'établir dans des pays où ils vont payer beaucoup d'impôts et dans lesquels les obligations en faveur de la diversité culturelle ne sont absolument pas de même niveau. C'est un véritable défi, mais la régulation peut aussi apporter une réponse à ça. Il évoque l'exemple européen, en indiquant qu'on a aujourd'hui une faille dans la réglementation européenne puisqu'un opérateur peut émettre dans l'ensemble du territoire européen en respectant tout simplement la règle du pays dans lequel il est établi. Netflix est allé s'établir aux Pays-Bas à la fois pour des raisons fiscales, mais aussi parce qu'en France, quand vous proposez une offre, même de vidéo à la demande, vous devez réserver une partie de votre catalogue à des œuvres de créations qui sont à la fois des œuvres françaises et des œuvres européennes. Ce qui a gêné Netflix n'était pas l'obligation d'investir dans des œuvres européennes, mais plutôt le fait que dans son catalogue, il doive y avoir une partie minimale réservée à la création française et européenne. Selon lui, il faudrait simplement appliquer le principe du pays de destination qui signifie que les opérateurs doivent respecter l'ensemble des règles qui existent dans un pays. Ainsi, il y a la question des régulations locales, régionales, et européennes. De plus, les régulations qui pouvaient exister avant ont aussi vocation à réglementer et à réguler les médias numériques.

**La modératrice** affirme qu'effectivement, il y a des tensions qu'on peut dépasser, mais ce n'est pas toujours facile entre les régulations nationales et le fait que le numérique permet de jouer du transnational et de délocaliser les entreprises de telle sorte qu'on paye le moins d'impôts possible, mais aussi de telle sorte qu'on parvienne à contourner les réglementations. Elle ajoute que les réglementations doivent évoluer et sont évolutives. Elle demande à la salle s'il y a d'autres questions.

**G. Burger** a l'impression que nous nous trouvons à une époque de changement de paradigme et que de plus en plus on réglementera en faveur de l'ouverture. La réglementation ne portera plus tant sur les obligations, comme c'est le cas aujourd'hui. Netflix, par exemple, n'offre pas de contenus locaux. Il croit que cela représente une opportunité énorme puisqu'il y a énormément de gens qui de façon générale, préfèrent les contenus locaux.

**Le représentant du Soudan**, rappelant qu'il y a plus de 7 milliards d'utilisateurs de téléphones, précise que le « Sud » est une expression très volatile, puisqu'il part des États arabes, traverse l'Afrique subsaharienne et se poursuit ailleurs. Il indique que les opportunités offertes récemment en termes de diversité de numérique par ces nouvelles technologies ne sont pas aussi riches que l'on pourrait l'imaginer. Il n'y a pas lieu de faire preuve de l'optimisme dont semblent faire preuve certains. En 2005, à l'époque de la Convention, la situation était entièrement différente. Aujourd'hui, la grande majorité des populations du « Sud » se trouve confrontée à des problèmes essentiels de logement, d'eau, d'alimentation, etc. Il précise qu'il ne pense pas que l'on puisse généraliser en termes de temps, en termes d'espace, car les conditions étaient beaucoup plus favorables en 2005, qu'elles ne le sont aujourd'hui pour les populations de cette région. Dans un certain nombre de pays de la région, cette question est probablement moins essentielle que d'autres difficultés auxquelles ces populations se trouvent confrontées au quotidien.

**Un participant** affirme que le numérique est en train de pénétrer le Sud. Il donne l'exemple de l'Afrique subsaharienne. Il y a un grand nombre de problèmes, impossible à résoudre auparavant, qui semble trouver des solutions grâce au téléphone cellulaire. L'Afrique est un continent pionnier en termes de paiement par téléphone mobile. Le numérique, ce n'est pas une panacée, mais les pays en développement trouvent leurs solutions grâce à ces nouvelles technologies. Il indique qu'il y a des plateformes de paiement, des gens qui peuvent payer leurs factures par téléphone. L'innovation pour ces pays n'est pas pour demain mais se fait aujourd'hui.

**Le représentant de la Lituanie** explique que lorsque l'on parle de diversité culturelle, il est très important de souligner la qualité. Tout le monde publie tout et n'importe quoi. Il ajoute qu'en Lituanie, avec l'aide de la Fondation Bill et Melinda Gates et avec l'argent de la Fondation de l'État également, la Lituanie a pu transformer ses bibliothèques qui sont devenues des laboratoires d'Internet où les gens peuvent l'utiliser. La Lituanie a modifié toutes ses infrastructures. Il souligne qu'il y a beaucoup à faire du point de vue de la Convention, du point de vue de l'UNESCO, pour aider les nouvelles générations qui sont passionnées par des contenus de qualité en ligne.

**Un autre participant** indique que les petites et moyennes entreprises (PME) rencontrent de grandes difficultés pour devenir pérennes, précisant que l'industrie de la musique et de la presse ont également des défis à relever, et explique que nous traversons une époque d'expérimentation de modèles pour toutes ces entreprises qui travaillent dans le numérique. Les indicateurs qui ont été élaborés par l'UNESCO pour les médias et qui permettent de mesurer la durabilité peuvent être un outil efficace dans ce contexte. Il mentionne que selon les recherches les plus récentes, les gens qui ont un téléphone intelligent le consultent moins d'un quart d'heure après s'être levé, avant même d'allumer la radio, la télévision ou toute autre activité. Il existe donc des opportunités exceptionnelles. Par exemple, il a participé à une activité de financement participatif en Afrique du Sud où les participants ont utilisé leur téléphone intelligent. Il indique qu'il y a un potentiel passionnant de modèles d'affaires à développer : des modèles mixtes, certains payants, certains gratuits financés par la publicité, certains utilisant les données. Selon lui, il y a toute une variété de possibilités tout à fait passionnantes et qui permettront sans doute d'assurer la durabilité des PME dans le secteur culturel, sans parler du rôle de l'État et des villes qui peuvent également contribuer au développement collectif de telles applications.

**G. Dupont** mentionne qu'il y a tout de même 4 milliards de personnes qui n'ont pas accès à Internet et qui veulent faire connaître leurs expressions culturelles. Il indique que c'est là où l'UNESCO et l'UIT œuvrent en commun. Par exemple, l'UIT à l'avantage d'avoir 700 participants, des industriels qui se penchent sur des nouvelles normes, notamment sur le développement des outils. Il termine en réitérant le besoin de donner ces moyens, en alphabétisant les élèves pour qu'ils puissent les utiliser à bon escient et devenir de futurs créateurs.

Pour conclure ce thème des politiques culturelles, **O. Kulesz** affirme qu'il est indispensable d'essayer de garantir la diversité de l'offre. C'est un énorme défi, tant pour les secteurs public et privé, que pour les organisations de la société civile et les écoles. Il indique que leur objectif devrait être de construire un écosystème numérique soutenable. Selon lui, cela peut apporter une grande stabilité au système. Toutefois, il faudrait garantir l'existence de cette classe moyenne de producteurs et de créateurs dans le temps. Il mentionne qu'il n'y a pas une seule langue numérique ou un seul langage numérique. Selon lui, il est très important de maintenir cette multiplicité pour assurer la diversité des expressions culturelles.

**Comment stimuler la créativité et la participation de la société civile avec l'aide des nouvelles technologies?**

**La modératrice, Sophie Rochester, Literary Platform (Royaume-Uni)**, précise que le panel permettra de voir comment stimuler la créativité et la participation grâce au numérique. Il vise à mettre l'accent sur les contenus, la création de contenus et voir quelle est la difficulté que l'on peut éprouver à assurer la diversité dans cet environnement. Elle demande aux panélistes de se présenter et d'indiquer ce qu'ils font.

**Alice Wiegand, Wikimedia Foundation (États-Unis)**, fait partie du conseil d'administration de la fondation *Wikimedia*, l'organisation qui gère Wikipédia. Elle indique que c'est une fondation américaine où l'un des objectifs les plus importants est de faire en sorte que la somme de toutes les connaissances soit accessible au plus grand nombre, à tout un chacun.

**Vincent Ricordeau, KissKissBankBank, (France)** est PDG de cette plateforme de financement participatif.

**La modératrice** mentionne que le panel a pour objectif de montrer les défis et les opportunités de l'environnement numérique. Elle s'adresse à A. Wiegand et se demande comment elle fait pour assurer la diversité ?

**A. Wiegand** affirme que c'est vraiment un gros problème, une de leurs difficultés, car s'ils pouvaient faire en sorte qu'il y ait une diversité ce serait magnifique. De plus, elle mentionne qu'ils ont énormément de contributeurs. Il faut essayer de déterminer qui sont ces individus qui contribuent à Wikipédia. Elle explique que ce qu'ils ont constaté jusqu'à présent est le fait qu'il n'y ait pas autant de diversité que nous le souhaiterions parmi nos contributeurs, par exemple. Elle précise que la plupart des contributeurs viennent du monde occidental. Il existe plus de 250 Wikipédia dans 250 langues différentes, mais pour les langues moins importantes, il y a très peu de contributeurs. Il y a également une inégalité entre les sexes, ce sont essentiellement des hommes qui contribuent à Wikipédia. Il est clair que *Wikimedia Foundation* souhaiterait une plus grande diversité pour avoir ce point de vue plus représentatif de la diversité. Elle ajoute qu'ils ne veulent pas représenter une vision masculine du monde ou une vision des connaissances universitaires. Ce qu'ils cherchent, c'est la somme de toutes les connaissances humaines et ce n'est pas le cas aujourd'hui.

**La modératrice** demande comment cela se passe pour une plateforme de financement participatif.

**Vincent Ricordeau** explique que la diversité, c'est un mot qui est très large et que l'on peut appréhender de plusieurs façons différentes. En 2014, presque 3 millions de projets dans le monde ont été financés par les plateformes de KissKissBangBang et plus de 15 milliards de dollars des Etats-Unis y ont transité. Il ajoute que toutes les catégories de créateurs sont représentées et qu'il y a aussi beaucoup de microentreprises à dimension sociale qui se montent sur leurs plateformes. Il souligne la grande carence de la finance traditionnelle à se diriger vers les petits projets avec pour conséquence un niveau de diversité multi projets phénoménal sur leurs plateformes en six ou sept ans, assez paritaires homme/femme. En termes de catégories socioprofessionnelles, il ajoute que c'est une des grandes victoires du financement participatif, car ce sont des créateurs issus de tous les milieux, sans exception. Il indique que leurs plateformes sont majoritairement francophones, mais qu'ils ont des contributeurs qui viennent de 178 pays dans le monde, ce qui représente pratiquement toute la planète. Il y a un potentiel gigantesque et espère qu'assez vite il sera possible de cibler le reste de la planète avec cet outil formidable.

Il mentionne ensuite que dans le monde entier, les gouvernements ont eu pour eux un rôle clé qui a été de permettre de travailler en dehors des monopoles bancaires, quand ils existaient, et d'arriver à créer leur propre espace à côté des systèmes de finance traditionnelle. Désormais, un cadre réglementaire est en train de se construire et de se figer pour, à la fois leur permettre d'exister, mais en même temps pour réguler ce qui doit être régulé, notamment la gestion des flux pour tous ces blanchiments d'argent. V. Ricordeau explique qu'il y a un lien assez fort avec les

régulateurs et les politiques, notamment en France, mais aussi dans la plupart des pays occidentaux. Concernant la partie contenue, il se dit toujours très prudent au rôle que peuvent avoir les États quand il s'agit de la production de contenu en lui-même. Selon lui, l'État est plus là pour assurer les infrastructures. Il est beaucoup plus dubitatif sur ce que l'État peut faire lorsqu'il s'agit du contenu. Il ne considère pas que la production de contenu soit un problème, mais c'est plutôt l'infrastructure qui manque, rappelant que les deux tiers de la planète ne sont pas couverts par les infrastructures et que c'est plutôt dans ce rôle-là qu'il attend les pouvoirs publics.

**La modératrice** ajoute que les États et les villes créent leur propre contenu et beaucoup de savoir et voudrait que ce savoir soit libre, ouvert, accessible et qu'il puisse être réutilisé par les contributeurs, de façon à ce qu'ils puissent, par exemple, venir se rajouter à Wikipédia. Elle se demande quelle est la ligne qui sépare la protection des droits du créateur et l'information pour tous. Où est la ligne de partage ?

**A. Wiegand** mentionne que Wikipédia, par exemple, utilise des licences *creatives commons* et pour l'utilisation du nom, ils sont en contact avec le créateur. Libérer le savoir, cela veut dire le rendre accessible également à ceux qui n'ont pas la possibilité d'accéder au savoir de diverses façons. Quand on vit dans une ville comme Paris où il y a une librairie ou une bibliothèque à tous les coins de rue et où l'on peut trouver du savoir, des livres partout, ce n'est pas du tout représentatif de ce qu'est le monde d'aujourd'hui. Il faut trouver un moyen de partager le savoir, de le rendre accessible à tous.

**V. Ricordeau** explique qu'intellectuellement, si on élargit un peu la notion de propriété intellectuelle à propriété seulement, on sait aujourd'hui que la vraie violence massive entre les individus existe depuis qu'on a inventé la propriété. De la propriété naît les inégalités et des inégalités naissent la violence et de la violence naît le marasme dans lequel on vit aujourd'hui. Il précise que cette notion de propriété, si on la ramène de façon plus réduite à la notion de propriété intellectuelle, on a quand même le même distinguo. Protéger dans une logique exclusivement individualiste une avancée qui potentiellement pourrait servir au plus grand nombre, c'est quand même marcher sur la tête. Pourtant, on est habitué et on a été élevé dans ce système-là. On a tous envie de profiter des revenus de quelque chose qu'on a créé, mais c'est complètement antinomique avec une logique de biens communs. Il ajoute qu'il y a des gens qui viennent dans la logique de sortir un produit pour que l'humanité au sens large en profite. Puis, d'autres sont dans une logique très classique, très libérale et très actuelle et veulent protéger absolument leurs biens. Il y a deux idéologies qui s'affrontent avec deux typologies de créateurs qui sont complètement différentes, qui n'ont pas les mêmes aspirations. Pourtant, elles se financent quand même au même endroit sur la plateforme. La relation entre le créateur et ses contributeurs est dégagée de toute notion politique. Il indique que leurs plateformes servent uniquement d'outil pour financer les projets et après, en fonction de la typologie, le projet va vivre sa vie de façon différente.

**La modératrice** s'interroge, concernant Wikimédia, sur la manière dont on protège les créateurs. Elle demande si le contenu devient la propriété de l'organisation et s'ils ont déjà eu des problèmes dans ce contexte?

**A. Wiegand** affirme que cela devient propriété de l'organisation. Elle indique que c'est cette collaboration elle-même qui permet un meilleur contenu et que ce contenu n'est pas entre une seule paire de mains, c'est une propriété collective et la responsabilité l'est aussi. Elle se demande aussi si, par nécessité, le contenu numérique sera gratuit ou bien s'il faudra imaginer de nouvelles façons de rémunérer les créateurs et les artistes.

**V. Ricordeau** explique que le problème du prix du livre ou du prix du disque n'est pas le fait de l'artiste, mais plutôt de l'éditeur, du distributeur ou de la maison de production qui depuis des siècles s'enrichissent beaucoup sur le dos des créateurs. Avec Internet, les producteurs se sont barricadés derrière le droit d'auteur et la vente à l'unité. Dans cette bataille entre le gratuit et le payant à l'unité à cause du droit d'auteur, s'est installé une espèce de gouffre monumental entre les jeunes générations et les professionnels de contenu. Le problème n'est pas la relation à l'argent. Il pense que tout le monde est prêt à dépenser un montant par année pour l'intégralité et l'accès à tous les contenus du monde. Je pense que si ce modèle-là avait été développé ou



accompagné par des producteurs historiques je pense qu'il n'y aurait pas ce clivage aujourd'hui entre le gratuit et le payant. C'est une confrontation entre l'ancien modèle et le nouveau modèle. Le problème est qu'aujourd'hui, dans cette répartition du contenu, à très haut débit et sur abonnement, la partie contractuelle est tellement mal faite que même les artistes aujourd'hui ne trouvent finalement qu'assez peu d'intérêt à être sur ces plateformes parce qu'elles sont très basement rémunérées, alors que les maisons de disque ou les éditeurs continuent à avoir des rémunérations qui sont très importantes. Il y a une incompréhension totale qui est due à une industrie qui s'est retranchée derrière son modèle économique de base et qui a créé des relations conflictuelles, à la fois avec son public de consommateur, mais également avec les gens qu'elle « défend », à savoir les artistes ou les créateurs de contenu. Selon lui, c'est un bon exemple d'industrie qui a refusé l'avancée de la technologie pour protéger un modèle d'affaires qu'elle ne comprenait pas et qui a créé une distorsion importante sur un marché.

**La modératrice** reprend l'argument de la faible rémunération à partir des plateformes et affirme leur difficulté à vivre, surtout dans le secteur de la musique.

**A. Wiegand** souligne que chaque monde a ses difficultés particulières. Elle explique que le peintre, par exemple, a ses propres défis et que ce n'est pas du tout la même chose que les créateurs qui sont appelés à vivre dans la sphère numérique. Elle se pose la question de savoir comment on a pu faire se rencontrer ces mondes. C'est quand même très différent et puis, en même temps, c'est assez analogue. Ainsi, si l'on arrive à jeter des passerelles entre ces mondes, l'accès sera facilité. La grande question est de savoir qui va profiter, qui va tirer son épingle du jeu grâce à Internet.

**La modératrice** aborde le thème de la convergence des médias. Elle se demande s'il y aurait des projets intéressants de financement participatif qui illustreraient de nouvelles formes d'art numérique. Elle prend pour exemple un débat qu'il y a actuellement au Royaume-Uni, suscité par le projet *The space*, une collaboration avec la *BBC* et *Art Council of England*, où l'on s'interroge : qu'est-ce que l'art numérique ?

**V. Ricordeau** mentionne qu'il y a beaucoup d'artistes aujourd'hui qui utilisent le numérique, non pas comme quelque chose de typiquement personnel, ou avec une vision, une utilisation purement digitale ou derrière un ordinateur, mais qui vient servir d'ornement à une œuvre beaucoup plus globale. Une œuvre figée, potentiellement, le numérique lui donne une autre vision. Il y a quand même très peu d'artistes qui sont concentrés sur le transmédia. En général, c'est par discipline et par silo. Il mentionne que c'est le plus facile des formats transmédia. Ce que l'on appelle le web documentaire qui permet à la fois d'avoir une vision linéaire sur un sujet, mais aussi d'avoir une liaison parfaite par le web avec des moments à l'intérieur du documentaire qui ne se lit plus de façon linéaire, mais qui se lit de façon profonde dans le web et qui permet d'approfondir un sujet. Il explique que cela donne une autre perspective et que cette perspective est purement web, c'est-à-dire qu'elle n'est pas frontalière ni dans le temps ni dans l'espace. Elle permet d'aller au plus profond du contenu et des informations qu'on a sur cette planète.

**La modératrice** se demande s'ils pensent qu'une partie du problème, des projets transmédiés ont à voir avec la catégorisation ? Elle demande si on pourrait faire quelque chose qui permettrait aux gens de comprendre qu'il y a des projets transmédiés qui ne correspondent pas à une expérience exclusive. Les gens qui cherchent une forme d'art particulière ne recherchent pas le transmédia. Elle demande à A. Wiegand ce qu'elle pense de cette catégorisation et comment sont catégorisés les contenus.

**A. Wiegand** indique qu'ils le font de façon assez effrayante, puisque les adeptes de Wikipédia sont des gens très concrets et très difficiles et qu'il y a des milliers de catégories dans lesquelles on peut trouver leurs articles. Elle précise que leur plateforme technique aujourd'hui n'est pas à un niveau tel que nous pourrions offrir différentes formes de contenu. Les contributeurs essaient d'améliorer les choses au plan technique, mais il nous faut trouver le moyen de faire converger pour que cela plaise aux jeunes. Wikipédia c'est du savoir, mais la conception du savoir change avec les années. Par le passé, il y avait des encyclopédies, mais aujourd'hui le savoir et les connaissances sont faits de vidéos, de musique et tout cela devait être mis ensemble et qu'il nous faut trouver le moyen pour le faire.

**La modératrice** se demande comment un État peut assurer aux différentes voix de se faire entendre.

**A. Wiegand** répond qu'en effet, c'est une question très difficile. En même temps, c'est une des questions véritablement importantes pour l'avenir de projets comme le leur, souligne-t-elle. La diversité ce n'est pas seulement affaire de nombre, la diversité c'est une question de présence, c'est faire entendre sa voix. Elle ajoute qu'il faut non seulement que les voix se fassent entendre, mais il faut aussi créer une plateforme où ces voix pourront échanger et pourront s'exprimer.

**La modératrice** demande si le numérique offre une opportunité à ces voix. Cela pourrait-il permettre à différentes voix de se faire entendre ?

**V. Ricordeau** souligne qu'aujourd'hui Internet et Wikipédia sont de bons exemples, ce sont des outils formidables pour accélérer le passage de la connaissance entre les individus. Ce n'est plus des gens qui décident de produire du contenu de façon *topdown* vers la population, mais au contraire la population qui reprend le pouvoir sur l'outil et qui diffuse les contenus qu'elle a envie de diffuser. On est passé à une logique d'interconnectivité entre les individus. Pourtant, rien n'est parfait et tout cela est lent. Il ajoute aussi que ça exclut encore beaucoup de personnes sur la planète. Toutefois, le jour où l'on aura résolu les infrastructures et que l'intégralité de la planète sera connectée au web, on aura résolu un problème majeur, soit l'éducation globale et ce, partout au niveau de l'humanité. Il considère qu'on sort d'une époque où les voix se faisaient entendre par des médias très contrôlés. Il ajoute qu'Internet est en train de changer les choses. Certes, on continue à entendre les plus grosses voix, mais il y a des millions de voix qui s'entendent. C'est une très bonne nouvelle pour l'humanité. Il vaut mieux avoir généré trop de bruit, trop de contenu, que l'inverse et être derrière des murailles séculaires qui empêchent l'humanité de progresser. Il suffit de regarder la vitesse à laquelle les enfants s'approprient ces outils et à laquelle ils arrivent à naviguer dans ces bibliothèques de contenu. Au-delà du tri, ce qui est important, c'est l'accès à cette information. Après, certes, il faut se battre pour la neutralité du net, il faut se battre pour qu'on ne soit pas espionné sans arrêt sur nos données. Il faut, encore une fois, que nos gouvernements jouent leur rôle non pas dans une logique de contrition d'Internet et du contenu, mais d'ouverture.

**La modératrice** aimerait voir de quelle façon le numérique permet de trouver de nouveaux publics pour les contenus existants.

**A. Wiegand** explique que c'est une des passerelles entre l'analogique et le numérique. Cela ne concerne pas seulement Wikipédia, mais tous ceux qui sont intéressés par la culture et le patrimoine culturel. Elle indique qu'ils travaillent avec des archives, des bibliothèques, des librairies et des musées. Ils essaient de voir comment ils pourraient numériser les objets, trouver quelle serait la meilleure façon de les faire connaître au public, sans pour autant mettre en danger les œuvres. Certes, ce n'est pas la même expérience lorsque vous êtes dans un musée à un mètre d'une toile ou d'une sculpture exceptionnelle unique. Cette expérience extrêmement particulière, chacun devrait avoir la possibilité de la vivre. Mais, elle considère aussi que l'on doit pouvoir avoir accès à toutes les informations sur cet objet d'art partout dans le monde pour que ceux qui ne vivent pas à proximité, afin qu'ils puissent quand même avoir accès ces œuvres.

**V. Ricordeau** explique qu'il n'y a pas d'opposition entre le monde réel et le monde digital. Par exemple, les salles de cinéma n'ont jamais été aussi pleines parce que les bandes annonces des films sont diffusées par millions d'exemplaires sur le web. Le monde digital, c'est un moyen d'avoir une plateforme grandiose d'accès à tout ce qui existe et qui permet de nous retrouver dans la vie réelle. Il revient sur le financement participatif en expliquant qu'un créateur de projets sur une plateforme de ce type ne vous parlera pas d'argent en premier lieu, il parlera d'abord du nombre de liens qu'il a tissés. Il indique qu'on voit bien la chance que cet outil donne au sens large. Pourtant, il faut qu'il soit appréhendé et apprivoisé par les individus. On peut aussi, évidemment, être lobotomisé par le web et par un flux constant d'information. Selon lui, opposer ce monde digital qui est sans fin et sans limites à un monde réel qui ne disparaîtra pas par essence, n'a aucun sens. Les liens se font naturellement, les ponts se font naturellement. On est dans une zone

où c'est un outil très neuf et qui prend une dimension gigantesque. Il ne faut pas en avoir peur. Il faut le laisser grossir. Encore une fois, il faut faire en sorte que les gouvernements jouent leurs jeux sans venir perturber de façon trop forte le lien entre les individus.

**La modératrice** a l'impression que les jeunes comprennent parfaitement ce qui est dit et comment ils peuvent rémunérer un travail en comprenant les publics. Elle demande à V. Ricordeau s'il pense qu'il y a une différence entre les technologies anciennes et les technologies nouvelles. Est-ce que ces artistes et ces créateurs plus anciens comprennent mal les choses et sont restés dans l'Ancien Monde de la rémunération ?

**V. Ricordeau** mentionne que l'attitude des musiciens et leurs déclarations intempestives ne doivent pas laisser croire que c'est une histoire de génération, mais plutôt une histoire de compréhension presque juridique de leur contrat avec leur maison de disque. Tant que le musicien n'a pas compris qu'il n'est pas enfermé dans un format de contrat, s'il a envie d'augmenter la part de redevances sur le digital, notamment sur le *streaming*, cela n'engage que lui et son avocat. Il ajoute que la problématique aujourd'hui pour les musiciens, c'est que les maisons de disque mettent tellement de pression sur les plateformes de *streaming*, avec des minimums garantis qui sont gigantesques pour avoir le droit de passer les morceaux, qu'au final, ce sont des plateformes qui sont obligées de lever des centaines de millions de dollars tous les deux ou trois ans pour continuer leur expansion et qui sont enfermées entre une course à l'audience et une course au minimum garanti qui doit être donnée aux maisons de disque. L'artiste, dans cette relation-là, n'existe pas. Toutefois, aujourd'hui, plusieurs artistes ont compris qu'il ne fallait pas être pris en charge par une maison de disque pour pouvoir vivre de son art. Il peut aussi y avoir une distorsion entre l'image que se font les artistes de leur carrière en tant que pièce du show-business et l'artiste qui véritablement a envie d'être écouté ou d'être vu et entendu. Ce n'est pas du tout la même perception du métier. Il souligne qu'aujourd'hui, il y a plusieurs groupes de jeunes sur leur plateforme. Ils viennent se financer pour garder un lien direct avec leur communauté et pour éviter de passer par une maison de disque pour pouvoir se financer directement. Ce sont des artistes qui ont un esprit de communauté. Ils ne pensent pas seulement à signer un contrat mirobolant sur une maison de disque qui va parier des millions de dollars en marketing et en pub. Il ajoute qu'il y a une distorsion énorme entre la perception finale de ce qu'on veut faire avec son art en tant qu'artiste et les moyens qui lui sont proposés au niveau technologique pour pouvoir assumer ce métier. Il conclut en disant que c'est avant tout une sorte de maturité presque juridique/marketing, plus qu'une histoire de technologie.

**La modératrice** partage ces propos et explique qu'effectivement, ce n'est pas uniquement une question de génération. Elle se demande aussi, avec Wikimedia, quelle est l'importance des réseaux sociaux pour toucher des publics ou des communautés. Elle leur pose la question : comment utilisez-vous ces réseaux sociaux en tant qu'organisation et quelles sont vos difficultés ?

**A. Wiegand** croit que ce qui se passe sur les réseaux sociaux, principaux acteurs d'Internet, dépend essentiellement de leurs communautés. C'est le moyen de se faire connaître, mais cela dépend des contributeurs ou des petits groupes régionaux qui expliquent, par exemple, comment s'y prendre pour écrire un article. Il s'agit pour ces petits groupes d'intéresser le plus grand public à ce qu'ils font. Elle ajoute que lorsqu'il y a des discussions, elles se passent sur Wikipédia essentiellement. Sur Wikipédia il y a également énormément d'interaction entre contributeurs. En effet, il y a des gens qui critiquent les projets, les idées, les contenus et ce qui se passe sur Wikipédia. Est-ce que Wikipédia est un réseau social ? Elle précise qu'ils sont une plateforme de connaissance gratuite ou d'accès gratuit à la connaissance. Une grande partie de ce qui se passe sur Wikipédia, ce sont des interactions sociales entre contributeurs. Elle explique qu'ils parlent de fusion, de mélange et de convergence. Sur Wikipédia, il ne s'agit pas seulement de publier. Il y a des contributeurs qui cherchent une communauté. Sans communauté, il n'y aurait pas de Wikipédia.

**La modératrice** demande à V. Ricordeau comment développer des communautés, comment trouver des financements ?

**V. Ricordeau** rappelle que la théorie des trois cercles est vitale et très simple à comprendre. Il explique que si vous êtes musicien, les premières personnes avec qui vous allez jouer votre composition sont vos proches. Mécaniquement, Internet permet d'aller plus vite dans la construction de communauté. Il faut arriver à faire en sorte que le premier cercle de cette communauté vous fasse confiance. En fonction de la taille du projet, KissKissBankBank va essayer de déterminer un objectif à atteindre sur la plateforme. Le financement participatif n'est pas un miracle tombé du ciel où l'argent coulerait à flots, mais un outil permettant de toucher rapidement la communauté et de la dupliquer en plusieurs temps. C'est cette communauté qui va permettre à l'artiste de grossir et qui grossira naturellement. C'est également cette communauté à laquelle le créateur pourra faire appel régulièrement pour continuer à financer d'autres projets derrière. Pour un projet sur une plateforme de financement participatif, c'est le socle de son avenir. Ainsi, l'artiste y fait très attention. Il explique que leur rôle est de faire en sorte de leur apprendre à le manier avec le plus d'habileté possible.

**La modératrice** se tourne vers la salle et demande s'il y a des questions.

**Un participant** se demande comment ceux qui participent ont un retour sur investissement ?

**V. Ricordeau** répond que dans le financement participatif, il y a trois types de plateformes. Il y a les plateformes qui fonctionnent sur la logique du don ou du don contre don. La majorité des artistes fonctionne sur ces plateformes-là. Il explique qu'il n'y a pas de retour sur investissement. Il y a tellement peu d'artistes qui vont générer de revenus avec ce projet que la promesse de redevances est fautive. Le démarrage du financement participatif culturel s'est fait justement parce qu'on est dans une logique de dons. Le retour sur investissement est 100% émotionnel. Si vous enlevez cette logique de retour sur l'investissement financier, en le remplaçant sur une logique de retour sur investissement émotionnel, vous gagnez à tous les coups, puisqu'à tous les coups le projet naît. C'est vraiment l'ADN des plateformes. Par contre, pour les autres secteurs, notamment les secteurs des entreprises ou des *startups*, où les gens contribuent non plus sous forme de dons, mais sous forme de prêts rémunérés ou d'action, il y a évidemment une logique de retour sur investissement derrière.

**La modératrice** constate que la technologie facilite les choses. Lorsque l'on voit que ces instruments sont à la portée de tout le monde, est-ce que ça change les choses ?

**V. Ricordeau** affirme que ce qui a vraiment changé ces dernières années dans les milieux artistiques, ce sont les moyens de production liés à l'audiovisuel. Aujourd'hui, la majorité des enfants ou des adolescents créent leur musique avec un studio maison. Puis, il est de plus en plus fait appel à quelqu'un pour s'occuper de chacune des disciplines nécessaires à la création. L'emploi, tel qu'il existe aujourd'hui, va disparaître presque totalement pour se diviser en une multitude de travailleurs indépendants qui seront très spécialisés dans un domaine et qui vont communiquer entre eux.

**Un participant** se demande si la connaissance scientifique est tout à fait libre d'accès et gratuite et ce qu'il reste des domaines rattachés derrière des protections.

**Un autre participant** mentionne qu'il y a ces silos qui collectionnent un savoir scientifique. Selon lui, cela va prendre beaucoup de temps pour libérer le savoir, mais il faut être patient puisque plusieurs changements se dessinent à l'horizon.

**La modératrice** résume enfin les discussions en identifiant plusieurs des nombreux défis qui se présentent, notamment : comment faire entendre des voix différentes et diverses ? Est-ce que la technologie facilite véritablement les choses ? La technologie est-elle un facilitateur ? Comment s'assurer que les créateurs traditionnels ne se perdent pas dans cette opacité ?

## CONCLUSION

**O. Kulesz** synthétise les discussions de la session d'échanges en identifiant certaines idées pour l'avenir. Il mentionne quatre grands aspects de l'ère numérique : (1) l'accès à la culture et aux nouvelles technologies, (2) la créativité à l'ère numérique (3), les industries culturelles et les nouveaux modèles d'affaire, (4) la participation de la société civile. Le numérique offre autant d'opportunités à la diversité des expressions culturelles qu'il représente de défis.

Parmi les défis, il y a ce qu'il considérerait comme des barrières qui empêchent d'avoir accès à ces opportunités et des dangers nouveaux qu'introduit l'ère numérique. Pour ce qui est de l'accès, il est clair que les nouvelles technologies permettent une démocratisation de l'accès à la culture. Toutefois, il y a un obstacle majeur qui est celui de la fracture numérique qui sépare les pays industrialisés des pays en développement. Au sein de chaque pays, il existe des disparités entre population rurale et urbaine, entre secteurs plus favorisés et plus démunis et entre les sexes. Concernant les menaces, il existe un grand nombre de circuits traditionnels qui se sentent menacés dans leurs existences. Puis, il y a la question des algorithmes de recommandation. S'agit-il ou non de menaces pour un accès équitable ? Dans le domaine de la créativité, l'ère du numérique permet de déplacer les barrières sociales et géographiques, c'est donc une énorme opportunité. Toutefois, beaucoup d'artistes doivent remettre à jour leurs connaissances techniques et les artistes qui souhaitent vivre de leur création risquent de ne pas obtenir la rémunération suffisante et donc limiter leur liberté d'expression. Le numérique permet plus d'efficacité, des coûts moindres, ainsi que de nouveaux modèles de financement de la culture. Toutefois, les petites entreprises n'ont pas énormément d'interaction avec le monde du web et l'on n'a pas suffisamment investi dans le domaine de la recherche et du développement. Finalement, il y a le risque de concentration entre les mains d'un certain nombre d'acteurs, ce qui peut porter préjudice au niveau local. Pour la participation de la société civile, les réseaux sociaux constituent une opportunité exceptionnelle. Cependant, ceci est lié à la question de l'accès. Plus de la moitié de la population mondiale n'est pas encore connectée, d'où un risque, une menace qu'un groupe social risque de se trouver exclu de la participation citoyenne.

Il ajoute que ces quatre éléments s'appuient les uns sur les autres et se nourrissent mutuellement. Pour comprendre les éléments des rapports des Parties, il propose un schéma de quatre cadrans : l'accès, la créativité, les industries culturelles et la participation. Il est fascinant de voir les relations que l'on peut établir. Il ajoute qu'il faudrait lancer toutes les initiatives possibles pour disposer d'un écosystème culturel aussi diversifié que possible. Il reste encore beaucoup à faire. Il faut plus d'information, plus de données sur ses tendances nouvelles. Il faut moderniser la politique de la culture et numériser une partie des politiques. Il explique que lorsqu'on établit un plan de technologies de l'information et de la communication, il lui semble essentiel que la variable de la diversité culturelle soit prise en compte et qu'on ne s'en tienne pas simplement à des considérations économiques.

\*\*\*\*\*